



Journal des anthropologues
Association française des anthropologues

126-127 | 2011
Formations et devenir anthropologiques

L'anthropologie sociale dans les universités ivoiriennes entre marginalisation et subordination

Social Anthropology in Ivorian Universities: Between Marginalization and Subordination

Roch Yao Ghabéli



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/jda/5452>
DOI : 10.4000/jda.5452
ISSN : 2114-2203

Éditeur

Association française des anthropologues

Édition imprimée

Date de publication : 15 décembre 2011
Pagination : 17-34
ISBN : 979-10-90923-02-7
ISSN : 1156-0428

Référence électronique

Roch Yao Ghabéli, « L'anthropologie sociale dans les universités ivoiriennes entre marginalisation et subordination », *Journal des anthropologues* [En ligne], 126-127 | 2011, mis en ligne le 15 décembre 2013, consulté le 30 avril 2019. URL : <http://journals.openedition.org/jda/5452> ; DOI : 10.4000/jda.5452

**L'ANTHROPOLOGIE SOCIALE
DANS LES UNIVERSITÉS IVOIRIENNES
ENTRE MARGINALISATION ET SUBORDINATION**

Roch YAO GNABÉLI*

L'anthropologie¹ a une antériorité dans l'université et les centres de recherche en Côte d'Ivoire. Sa visibilité institutionnelle et académique dans l'université ivoirienne² est réelle dès le début des années 1960. En effet, l'Institut d'ethnosociologie a été créé en 1966, deux ans après l'ouverture de l'université nationale, ce qui en a fait l'un des tout premiers instituts de cette université, avec des activités scientifiques dominées par l'anthropologie. Contrairement à cet avantage historique, la position actuelle de l'anthropologie dans ce contexte national est marquée par : i) un déficit au niveau de l'enseignement de la discipline, devenue un appendice ou un complément de la formation en sociologie ; ii) une faible spécialisation des enseignants-chercheurs en faveur de l'anthropologie dans la mesure où ceux mêmes qu'on pourrait classer comme anthropologues – compte tenu de leur formation doctorale – sont de façon générale, d'abord (ou aussi) sociologues ; iii) une sous-spécialisation des domaines de

* Université de Cocody, Abidjan, Côte d'Ivoire
Courriel : roch_gnabeli@yahoo.fr

¹ Dans la suite du texte, nous employons le terme anthropologie pour désigner l'anthropologie sociale.

² Nous entendons par université ivoirienne, les deux universités publiques (Abidjan et Bouaké), au sein desquelles sont logées institutionnellement (en termes d'instituts/centres de recherche et de départements d'enseignement) l'anthropologie sociale et la sociologie.

recherche au regard du nombre de plus en plus élevé des objets empiriques de l'anthropologie aujourd'hui ; iv) un faible niveau académique/scientifique de la formation lié à la rareté d'enseignants-chercheurs anthropologues habilités à diriger des recherches doctorales.

Compte tenu de l'antériorité de l'anthropologie dans l'espace académique ivoirien, comment expliquer son déclin actuel dans ce contexte sous plusieurs rapports ? Quels en sont les déterminants sociaux ? Comment comprendre cette situation alors qu'ailleurs, l'anthropologie a pu sortir des pièges épistémologiques (le confinement antérieur de ses terrains d'enquête dans des espaces sociaux spécifiques) pour se déployer, ce conformément à sa définition étymologique d'étude de l'homme et des sociétés humaines dans leur variété/diversité ?

L'hypothèse qui structure ce texte est qu'au plan scientifique, la transmission des savoirs anthropologiques au sein de l'université ivoirienne est restée enfermée dans l'anthropologie coloniale puis dans son mode de production local des années 1960 dont les deux pôles sont d'une part les africanistes³, et d'autre part la première génération d'anthropologues nationaux. Ces deux pôles de production anthropologique, au-delà de leurs différences, avaient pour point commun l'étude des groupes/sociétés ethniques ivoiriennes.

Ce texte s'intéresse donc au rôle joué par les modes de transmission des savoirs anthropologiques d'une génération d'anthropologues à une autre, du début des années 1960 à aujourd'hui. De façon précise, il s'agit de voir comment les propriétés scientifiques des savoirs anthropologiques ainsi transmis ont fortement contribué à la faible visibilité actuelle de la discipline dans le champ de la formation et de la recherche en sciences sociales en Côte d'Ivoire.

Sur cette base et de façon spécifique, le texte montre comment le processus de mise en veilleuse de l'anthropologie est

³ Ce terme désigne généralement les anthropologues européens ou nord-américains travaillant sur l'Afrique.

perceptible à travers sa structuration et son fonctionnement au sein des universités ivoiriennes. Nous examinons cette question à travers : i) les rapports de l'anthropologie aux autres disciplines des sciences sociales, ii) les structures idéologiques qui soutiennent la place de l'anthropologie dans ce contexte et, iii) les pratiques (formation, recherche, professionnalisation) de l'anthropologie dans les universités ivoiriennes.

Pour ce faire, nous avons mobilisé deux sources d'information, à savoir : i) les sources documentaires (programmes pédagogiques, programmes de recherches, thèmes de recherches et de publications des anthropologues ayant ou travaillant sur la Côte d'Ivoire depuis le début des années 1960 et, ii) des entretiens avec quelques anthropologues (c'est-à-dire qui se définissent comme tels) travaillant dans les universités et centres de recherche en Côte d'Ivoire. Avec ce matériau, nous essayons de répondre à la question de départ en ordonnant la démonstration autour des points suivants : i) les indicateurs du déclin de l'anthropologie dans le contexte universitaire ivoirien et, ii) les déterminations du statut actuel de la discipline par les modes de transmission des savoirs anthropologiques dans ce même contexte académique.

La position actuelle de l'anthropologie dans les universités ivoiriennes

Commençons par le déficit au niveau de l'enseignement de la discipline, devenue un appendice ou un complément de la formation en sociologie. Nous allons examiner ici les maquettes pédagogiques de 2008 à 2010 des trois principaux centres d'enseignement et de recherche anthropologiques au sein des deux universités publiques ivoiriennes. Il s'agit du département de sociologie et anthropologie de l'université de Bouaké (DSAUB)⁴ avec un effectif d'environ 1 000 étudiants, de l'Institut d'ethnosociologie (IES) de l'université de Cocody-Abidjan avec

⁴ C'est nous-mêmes qui nous donnons ce sigle pour des raisons d'ordre pratique. Par contre les deux autres instituts sont désignés par des sigles officiels.

environ 5 000 étudiants et de l'Institut des sciences anthropologiques pour le développement (ISAD) de l'université de Cocody-Abidjan avec environ 1 200 étudiants⁵.

Le déséquilibre entre l'anthropologie et la sociologie est perceptible à travers le nombre d'enseignements accordés à chacune des deux disciplines au sein des deux universités publiques en Côte d'Ivoire. Au premier cycle, l'anthropologie est créditée de quatorze enseignements contre 32 pour la sociologie. Au second cycle, le ratio est de 33 contre 48 et au troisième cycle, l'anthropologie bénéficie de 6 enseignements contre 14 pour la sociologie. Il est significatif de noter que l'existence, depuis 2001, d'un institut spécialement dédié à l'anthropologie n'a pas modifié la position marginale de l'anthropologie par rapport à la sociologie, au sein de l'espace académique ivoirien. Il est également remarquable d'observer que le troisième cycle universitaire, supposé être le lieu de formation des futurs enseignants ou chercheurs, présente le plus de déficit de transmission des savoirs anthropologiques. Le tableau ci-dessous illustre cette situation.

Tableau n°1 : Nombre de cours d'anthropologie et de sociologie

	Nombre d'enseignements d'anthropologie (ANTH) et de sociologie (SOC)					
	1 ^{er} cycle (Deug 1 et 2)		2 ^e cycle (licence et maîtrise)		3 ^e Cycle (DEA)	
	ANTH	SOC	ANTH	SOC	ANTH	SOC
IES	2	9	6	26	3	9
ISAD	7	0	18	0	3	0
DSAUB	5	23	9	22	0	5
TOTAL	14	32	33	48	6	14

On note qu'il n'y a pas d'enseignement d'anthropologie au troisième cycle au sein du DSAUB, que les cours d'anthropologie ont été institués au troisième cycle à l'IES en 2006-2007 et qu'à

⁵ Les effectifs exacts d'étudiants ne sont pas disponibles.

l'ISAD, les étudiants de troisième cycle ne reçoivent que trois enseignements d'anthropologie. Ces constats montrent que le troisième cycle de l'université, logiquement lieu de formation de futurs anthropologues de métier, est paradoxalement caractérisé par une faiblesse ou une décroissance de l'offre de formation centrée sur la discipline.

Le second indicateur retenu est la faible spécialisation des enseignants-chercheurs en faveur de l'anthropologie dans la mesure où ceux mêmes qu'on pourrait classer comme anthropologues (compte tenu de leur formation doctorale) sont de façon générale, d'abord (ou aussi) sociologues. La subordination de l'anthropologie à la sociologie est ainsi perceptible à travers l'identité scientifique ou le rattachement disciplinaire des enseignants-chercheurs. À ce niveau, pour l'ensemble des 3 instituts identifiés, on dénombre 11 anthropologues⁶, 16 sociologues-anthropologues⁷ et 43 sociologues. Il est significatif de constater que pour les deux disciplines, 59 des 70 enseignant-chercheurs en poste se définissent d'abord comme sociologues. La qualité d'anthropologue n'apparaît pas comme une identité permanente. Le tableau ci-dessous présente la distribution de cette inégalité selon les instituts et centres d'enseignement.

Tableau n°2 : Effectifs d'anthropologues et de sociologues

	IES	ISAD	DSAUB	TOTAL
Anthropologues	2	6	3	11
Sociologues-Anthropologues	5	5	6	16
Sociologues	19	0	24	43
TOTAL				70

⁶ Il s'agit d'enseignants-chercheurs qui, par les intitulés des enseignements qu'ils dispensent ou par leurs publications scientifiques, se définissent régulièrement ou exclusivement comme tel.

⁷ Il s'agit d'enseignants-chercheurs qui, par les intitulés des enseignements qu'ils dispensent ou par leurs publications scientifiques, se définissent tantôt comme l'un, tantôt comme l'autre.

Au regard des constats ci-dessus, on peut affirmer dans ce contexte que : i) être sociologue est plus légitime que l'identité d'anthropologue ; ii) en tant que profession, la sociologie est plus visible que l'anthropologie et ; iii) la sociologie est plus valorisée que l'anthropologie.

Le troisième indicateur se rapporte à la spécialisation des domaines d'enseignement et de recherches anthropologiques au regard du nombre de plus en plus élevé des objets empiriques de l'anthropologie aujourd'hui. Comment se présente le degré de spécialisation de l'anthropologie dans l'enseignement universitaire ivoirien ? L'on sait aujourd'hui que les recherches et l'enseignement de l'anthropologie s'étendent à un nombre croissant de spécialisations. Aux côtés des domaines classiques (anthropologie économique, anthropologie de la parenté, anthropologie politique, anthropologie de la culture, anthropologie de la religion, anthropologie de la maladie, notamment) se positionnent de nouveaux domaines de plus en plus nombreux (incluant l'étude de l'environnement, l'image visuelle, la psychiatrie, la ville, la technologie, l'informatique, etc.). Malgré cette tendance et bien que la discipline soit sortie depuis plus d'une trentaine d'années de l'enfermement domaniale (qui en a fait pendant longtemps une discipline quasiment orientée vers les sociétés sous domination coloniale) dans l'université ivoirienne, semble ne pas avoir suivi cette évolution. En effet, à l'université de Bouaké, sur 7 spécialités identifiées, deux seulement concernent des objets relativement récents (la communication et les conflits sociaux). À l'ISAD, sur 10 anthropologies spécialisées enseignées, 2 seulement sont des objets relativement neufs (le genre et les migrations). Enfin, à l'IES, seulement 2 spécialités sur 8 sont assez récentes (vieillesse et modernité). Le tableau ci-dessous illustre, sous ce rapport, cette situation marginale de l'anthropologie.

Tableau n°3 : Les anthropologies spécialisées dans l'enseignement

	IES	ISAD	DSAUB
Anthropologies spécialisées	8	10	6
Sociologies spécialisées	22	0	17

On note en outre, au sein de ces universités, une absence de véritables programmes de recherches autour de l'anthropologie. Ce qui constitue un handicap en matière d'éclosion locale des diverses anthropologies spécialisées. En matière de supports de publication de travaux anthropologiques, seule une revue se définit exclusivement comme une revue d'anthropologie. Il s'agit de *Nyansa-Pô*, la revue de l'ISAD. Une seconde revue, *Kasa Bya Kasa*, logée à l'IES, se présente comme une revue d'anthropologie et de sociologie. Mais ces deux supports ne consacrent pas ces cinq dernières années, par parution semestrielle, plus de trois textes répondant aux critères de production des savoirs anthropologiques⁸.

Le dernier critère retenu pour apprécier la position marginale de l'anthropologie et sa subordination à la sociologie, concerne les grades des enseignants-chercheurs en poste. On note à ce niveau que les anthropologues et sociologues habilités à encadrer ou diriger les recherches doctorales (diplôme d'études approfondies et doctorat) sont au nombre de deux pour les anthropologues, deux pour les sociologues-anthropologues et six pour les sociologues. Cet autre déséquilibre entre les deux disciplines traduit également la marginalité des travaux de recherche de type anthropologique. Ce, dans la mesure où il paraît illusoire d'obtenir un effectif d'étudiants de troisième cycle spécialisés en anthropologie, sans qu'il y ait en amont des enseignants-chercheurs eux-mêmes anthropologues.

Le tableau ci-dessous illustre la faible capacité des universités publiques ivoiriennes non seulement à rendre visible

⁸ Nous nous référons ici aux principes méthodologiques dont parlait Gérard Althabe (cf. entretien avec Monique Selim. Selon lui, parmi les exigences de production d'un savoir anthropologique figurent : i) la production « d'une connaissance ethnologique du présent, restituée dans toute sa complexité » ; ii) le positionnement de « la domination coloniale et des formes de domination issues de la décolonisation au cœur des problématiques » ; iii) le fait d'« avoir une attitude non essentialiste mais plutôt critique à l'égard des catégorisations ethnoculturelles, en termes d'identité collective, de traditions, etc. ».

l'anthropologie dans l'espace scientifique ivoirien mais également à modifier cette tendance dans les court et moyen termes.

Tableau n°4 : Effectifs d'anthropologues habilités à diriger des recherches doctorales

	IES	ISAD	DSAUB	TOTAL
Anthropologues habilités à diriger des recherches doctorales	1	1	0	2
Sociologues-anthropologues habilités à diriger des recherches doctorales	1	0	1	2
Sociologues habilités à diriger des recherches doctorales	3	0	3	6

L'évaluation de la place de l'anthropologie dans l'université ivoirienne laisse apparaître que les cadres sociaux de production de la discipline dans ce contexte (Centres de recherche ou d'enseignement, profession, statut social d'anthropologue), au regard de leurs capacités, ne peuvent promouvoir la discipline dans l'immédiat et la hisser au niveau qu'elle a déjà atteint au plan international. Les mécanismes de reproduction locale de la discipline indiquent une courbe décroissante de sa transmission, en passant du premier au troisième cycle de l'université. Ce qui démontre que l'objectif de la formation, au sein même des instituts dédiés à la discipline, n'est pas de produire au bout du compte des anthropologues de métier. Sous ce rapport, les autres disciplines des sciences sociales et humaines (sociologie, histoire, géographie humaine, démographie, psychologie, économie) sont bien plus visibles en termes de profession, de statut social associé au sein de l'université et hors de l'université.

Tout se passe comme si, idéologiquement, dans ce contexte-ci, l'anthropologie ou l'ethnologie, s'était socialement effacée tout comme, symboliquement, les sociétés ethniques qu'elle étudiait, prises dans des procès multiples de modernisation. En d'autres termes, le déclin de l'anthropologie dans l'université ivoirienne semble aller de pair avec le processus idéologique de passage des sociétés ethniques à l'État-nation, lui-même inscrit dans une dynamique plus globale de modernisation.

L'influence des modes de transmission des savoirs anthropologiques sur le statut actuel de la discipline dans le contexte ivoirien

Nous allons privilégier une approche chronologique afin de saisir progressivement : i) la transmission des savoirs anthropologiques durant les années 1960 ou la part de la première génération d'anthropologues ivoiriens ; ii) le rôle joué par la deuxième génération à savoir celle des années 1970 et 1980 et enfin iii) le mode de structuration de la troisième génération (décennies 1990 et 2000) ou le temps des sociologues-anthropologues.

Sur la première période (début des années 1960), disons que l'anthropologie sociale y prolonge – épistémologiquement – l'anthropologie coloniale. Cette continuité est d'abord perceptible à travers le décret de création de l'Institut d'ethnosociologie de l'université nationale de Côte d'Ivoire. Ce décret (n° 66-372 du 8 septembre 1966) indique que « l'Institut d'ethnosociologie a pour mission de : i) procéder à des travaux de recherche et de publication concernant la discipline ; ii) assurer la coordination des recherches et éventuellement la formation des chercheurs s'intéressant à l'étude des hommes et des civilisations de la Côte d'Ivoire ». Remarquons que la mission essentielle confiée au nouvel institut est de promouvoir « la discipline » (*l'ethnosociologie*) et d'étudier « les hommes et les civilisations de la Côte d'Ivoire » (le peuplement et les groupes ethniques). À ce niveau, on note que *l'ethnosociologie* n'est pas la conjonction de la sociologie et de l'ethnologie mais plutôt une discipline unique, ayant pour objet l'étude sociologique (ou ethnologique) des groupes ethniques. Comme on le voit, il s'agit d'un objet confiné ou enfermé : les groupes ethniques, abstraction presque faite de leurs interactions et leurs rapports à l'État postcolonial naissant.

Pour parler des mécanismes de transmission des savoirs anthropologiques à ce début, il convient de commencer par dire que la transmission se faisait des anthropologues africanistes

français vers la première génération d'anthropologues ivoiriens⁹. La nature des savoirs ainsi transmis dépendait étroitement des postures théoriques, épistémologiques et méthodologiques de ces africanistes positionnés à l'université d'Abidjan et au centre Orstom d'Abidjan. À titre d'illustration, l'anthropologue français Emmanuel Terray a été le premier directeur de l'IES. De 1966 à 1973 la direction de l'IES a été composée d'africanistes (Fernand Lafargue, Claude Pairault, Paul-Eric Chassard, Antoine Ferrari, René Bureau). Sur la même période, l'autre versant du pôle africaniste de promotion des savoirs anthropologiques était le centre local de l'Orstom animé par des chercheurs parmi lesquels Jean-Louis Boutillier, Pierre Étienne, Mona Étienne, Marc Augé, Alfred Schwartz, Denise Paulme. Les objets de recherche étaient principalement les groupes ethniques de Côte d'Ivoire : les Gouro (Cl. Meillassoux), les Dida et les Abron (E. Terray), les Bété (D. Paulme), les Alladjan (M. Augé), les Guéré (A. Schwartz), les Baoulé (P. Étienne), le royaume de Bouna (J.-L. Boutillier), par exemple.

Au cours de ces années 1960, les travaux de la première génération d'anthropologues ivoiriens épousent le moule épistémologique tracé par les africanistes de la même époque. Ainsi Georges Niangoran-Bouah se concentre sur l'ethnographie de groupes ethniques appartenant à l'aire culturelle akan du Sud-Est du pays. De même Harris Mémel-Foté travaille sur les Adjoukrou du Sud côtier de la Côte d'Ivoire.

Ces études anthropologiques des années 1960 (ainsi que celles des années 1970) étaient vouées à la description (au sens ethnographique) des sociétés ethniques locales, avec un faible niveau de théorisation, et une quasi-occultation des liens dialectiques entre les échelles micro, méso et macro de la société ivoirienne. En particulier l'insertion des groupes sociaux (désignés

⁹ Cette première génération est composée de trois chercheurs nationaux (G. Niangoran-Bouah, H. Mémel-Foté, B. Comoé-Krou) formés par des africanistes et qui ont soutenu leur doctorat en France au début des années 1960.

par le terme d'ethnie) dans l'État post-colonial n'est pas analysée comme un déterminant essentiel de leurs dynamiques internes et externes.

Les travaux de cette époque sont marqués par deux traits structurels essentiels. On pourrait dire que les recherches étaient orientées vers « le bas » ou vers la périphérie de la société postcoloniale (les groupes ethniques) et non vers les structures centrales des formes naissantes de domination postcoloniale. Le second trait de structure concerne la légitimité initiale fondée sur l'antériorité de l'anthropologie dans l'université ivoirienne, comparativement aux autres disciplines des sciences sociales, notamment la sociologie. Toutefois, ces conditions « initiales » bien qu'étant favorables, nécessitaient ultérieurement, une rupture épistémologique avec l'anthropologie ou la sociologie des groupes ethniques. Ce qui n'a pas été fait par la suite, avec la seconde génération d'anthropologues, celle des années 1970 et 1980.

Après le « départ » des anthropologues français à la fin des années 1960 et 1970, s'est amorcé le déclin de la visibilité scientifique et institutionnelle de l'anthropologie dans l'espace académique ivoirien. Les raisons habituellement avancées pour expliquer cette position de l'anthropologie (et qui s'appliquent sous cette forme à d'autres disciplines comme la sociologie, l'histoire, etc.) sont le non-financement de la recherche par les pouvoirs publics et la faible demande sociale destinée à l'anthropologie. Sans nier la pertinence de ces facteurs, il convient cependant d'insister sur le rôle joué par ce qui ressemblait à une division sociale du travail scientifique à la fin des années 1950 et durant les années 1960.

En effet, la posture méthodologique et épistémologique des premiers anthropologues nationaux (enquêtes ethnographiques sur des sociétés ethniques locales prises séparément ou isolement) confinait leurs travaux et ne leur donnait pas de portée générale. Un enfermement que les africanistes avaient, eux, la possibilité de dépasser grâce à une démarche comparative incluant non seulement divers groupes ethniques nationaux mais aussi plusieurs États africains nouvellement indépendants. Emmanuel Terray

(1993) a ainsi relaté deux expériences. La première concerne un séminaire organisé deux fois par mois au centre Orstom d'Abidjan au milieu des années 1960 permettant aux anthropologues africanistes et à leurs collègues ivoiriens de comparer et de discuter de leurs travaux de recherche. La seconde expérience renvoie au « Séminaire Meillassoux » ou « Séminaire de la rue Tournon » lancé à Paris vers la fin des années 1960 et qui s'est poursuivi durant les années 1970. Ce séminaire, qui rassemblait également des anthropologues africanistes travaillant dans différents pays, a été à la base de plusieurs ouvrages collectifs.

L'enfermement et le cloisonnement ethnoterritorial des travaux réalisés par les anthropologues nationaux, ne facilitaient guère une théorisation de la part de ces derniers, eux-mêmes instruits essentiellement dans des moules ethnographiques. La seconde génération d'anthropologues nationaux formée – pour certains en France et d'autres localement¹⁰ – durant la décennie 1970 et la première moitié des années 1980, a continué à travailler sur des objets « ethniques » ou « culturels » avec un faible effort de théorisation. Bien que l'IES ait maintenu formellement une convention de partenariat avec l'École des hautes études en sciences sociales de Paris et avec l'Orstom, l'absence depuis au moins une trentaine d'années de colloques ou de rencontres scientifiques regroupant des chercheurs issus de ces deux univers, ne semble pas avoir favorisé une confrontation des savoirs et une actualisation scientifique des productions locales. Les anthropologues africanistes, par contre, avaient le privilège d'être tantôt à l'intérieur des sociétés locales (enquêtes sur les groupes ethniques) et tantôt à l'extérieur de celles-ci (retour vers l'ex-métropole avec la possibilité d'échanges scientifiques avec d'autres africanistes). Par exemple, les travaux de Claude Meillassoux sur les économies

¹⁰ Dans leur ensemble, les cinq anthropologues de la seconde génération ont reçu leur formation de base (premier et seconde cycle universitaire) localement, auprès de la première génération. Par la suite deux d'entre eux ont achevé leurs études doctorales sur place et trois l'ont fait en France.

rurales postcoloniales débutés par *L'anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire* au début des années 1960, on été confrontés aux recherches menées par d'autres anthropologues sur des terrains différents lors de séminaires postérieurs (voir supra). C'est dans ce contexte d'échanges scientifiques que Meillassoux théorise ses travaux antérieurs et produit en 1975, à partir de sa thèse d'État, un savoir anthropologique de plus large portée publié sous le titre *Femmes, greniers et capitaux*.

Cette dynamique de production illustre la capacité théorique qui a fait défaut à la première génération d'anthropologues ivoiriens et qui a constitué une sorte de nivellement par le bas des savoirs anthropologiques transmis sur cette base, à la seconde génération d'anthropologues.

Ce confinement des recherches sur les « ethnies » et le déficit de théorisation, une des conséquences des modes de transmission des savoirs anthropologiques à la première génération d'anthropologues nationaux, n'ont pas permis, en partie, à la seconde génération de s'inscrire dans le passage de l'anthropologie coloniale à ce que Mondher Kilani a appelé « l'anthropologie généralisée » ; par l'investissement de « terrains » anciennement « réservés » à la sociologie.

Les travaux de Dédy Séri¹¹ sur les formes d'expressions culturelles (milieu des années 1970) et sur les funérailles en pays bété (années 1980), ceux de François Kouakou N'guessan sur les formes de sociabilité (solidarité, fraternité notamment) en milieu urbain abidjanais durant les années 1970, ceux de Essane Séraphin sur le syncrétisme religieux (thèse soutenue en 1976 sur les mouvements de salut en Afrique noire) et sur la médecine africaine (années 1980), ceux de Ogni Kanga sur les classes d'âge et les principes d'attribution des noms de personnes chez les Abbey d'Agboville (travaux réalisés à la fin des années 1970 et au début des années 1980) ainsi que ceux de Kouamé N'guessan sur

¹¹ Dédy Séri, Essane Séraphin, Kouakou N'guessan, Kouamé N'guessan et Ogni Kanga sont entrés à l'Institut d'ethnosociologie de l'université d'Abidjan sur la période allant de 1973 à 1985.

l'habitat traditionnel en milieu rural ivoirien à la fin des années 1970, prolongent l'enfermement épistémologique de ces études dans les groupes ethniques. Par exemple, à propos de ses recherches sur la vie sociale en milieu urbain abidjanais, Kouakou N'guessan (2000) soutient que « les anthropologues s'y trouvent comme sur un terrain de nouvelles sociabilités » et que « la ville africaine en mondialisation voit s'opérer de nouvelles recompositions d'ensembles humains, selon des paramètres très divers : ethnie, religion, profession, quartiers, associations, langues, etc. ». Le fait que pour lui, « l'analyse anthropologique dénonce le divorce entre la volonté d'uniformisation, de dépersonnalisation réifiante d'une part et d'autre part la particularité des systèmes socioculturels » et qu'il conseille « une réconciliation du citadin avec son nouvel environnement par l'utilisation des nouvelles technologies de l'information » traduit bien la non conceptualisation des « particularités socioculturelles » comme partie intégrante des processus « d'uniformisation » induits par la globalisation.

Enfin, la troisième génération (années 1990 et 2000)¹² c'est-à-dire celle des « sociologues-anthropologues » évolue dans un contexte marqué par un relatif élargissement de la visibilité institutionnelle de l'anthropologie avec : i) la création du département de sociologie et d'anthropologie de l'université de Bouaké au début des années 1990, ii) l'augmentation du nombre des enseignements d'anthropologie à l'IES durant les années 2000 et iii) la création de l'ISAD¹³ en 2001-2002. On peut mentionner

¹² Sur la quinzaine d'enseignants-chercheurs concernés, cinq ont fait leurs études doctorales en France.

¹³ La création de cet institut a été essentiellement justifiée par le sous-développement de l'anthropologie dans l'université ivoirienne au profit de la sociologie. Afin d'embrasser « tout le champ » de l'anthropologie, l'ISAD a été doté de trois filières de formation et de recherche dont une en anthropologie sociale, une autre en bioanthropologie et une troisième en archéanthropologie. Toutefois, cet institut est encore loin de ses objectifs compte tenu des contraintes portant sur : i) le manque d'enseignants-chercheurs habilités à diriger des recherches doctorales, ii) l'absence de programmes de recherche et

ici la création en 2009 de l'Association nationale des anthropologues et sociologues de Côte d'Ivoire (ANAS-CI) et du Laboratoire de sociologie économique et d'anthropologie des appartenances symboliques (LAASSE) de l'IES en 2009. Toutefois, cette dynamique n'a pas encore d'influence notable sur la marginalité et la subordination de l'anthropologie à la sociologie, dans ce contexte local. En effet, outre la permanence de la domination de l'anthropologie par la sociologie, quelques constats supplémentaires méritent d'être relevés. Il n'y a pas dans ce contexte national, d'association regroupant uniquement des anthropologues. Il n'y a pas de laboratoire voué uniquement à l'anthropologie dans les deux universités considérées. Depuis au moins trente ans, les anthropologues ivoiriens n'ont pas organisé de rencontres scientifiques (colloque, séminaire, etc.) en vue de diffuser leurs savoirs. Enfin, les recherches en anthropologie médicale notamment celles centrées sur le sida s'étaient multipliées localement durant la décennie 1990. Mais en dehors de trois thèses de doctorat qu'on peut ranger dans la catégorie « anthropologie médicale », l'ensemble des recherches à caractère anthropologique conduites par des chercheurs nationaux sur le sida, l'ont été sur commande d'organismes ou de programmes de lutte contre le VIH-SIDA. Leur portée scientifique s'en est ainsi trouvée limitée.

Conclusion

À la question de savoir comment s'est opérée progressivement la marginalisation et la subordination de l'anthropologie dans l'université ivoirienne, ce texte a apporté quelques éléments de réponse en privilégiant le mode de transmission des savoirs anthropologiques, d'une génération d'anthropologues à une autre.

Il est ainsi apparu que les principaux justificatifs sont logés à trois niveaux. Au plan scientifique, on note une faiblesse

d'équipes de recherche, iii) l'absence de rencontres scientifiques (colloques, séminaires) centrées sur l'actualité de l'anthropologie.

épistémologique ayant empêché les anthropologues ivoiriens de sortir de l'héritage de l'anthropologie coloniale, en particulier rompre avec l'enfermement dans un certain piège ethnique afin de penser/restituer la complexité structurelle des objets étudiés. Au plan institutionnel, la position actuelle de la discipline se traduit par une sous-représentation à la fois dans l'enseignement, dans le personnel enseignant-chercheur et dans les outils de diffusion des connaissances. Enfin, au plan idéologique, l'identité de sociologue paraît plus légitime dans ce contexte et se traduit par le fait que les enseignants-chercheurs qui investissent dans des productions à caractère anthropologiques se désignent également comme sociologues.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ALTHABE G., 1993, (entretien réalisé par Monique Selim). « L'ethnologie comme méthode », *Cahiers des sciences humaines*, numéro Hors-série « Trente ans » (1963-1992) : 15-17.
- AUGÉ M., 1969. *Le rivage alladian. Organisation et évolution des villages alladian*. Paris, ORSTOM.
- CAHIERS DES SCIENCES HUMAINES, 1993. Numéro Hors-série « Trente ans » (1963-1992).
- DEDY SERI F., 1989. *Les funérailles en pays bété*. Abidjan, Les Nouvelles éditions africaines (NEA).
- DUCHESNE V., 2002. « Georges Niangoran-Bouah », *Journal des africanistes*, t. 72, fasc. 1 : 263-268.
- KOUAKOU NGUESSAN F., 1972. *Étude de Cocody et sa population dans le développement urbain d'Abidjan*. Thèse de 3^e cycle. Paris, Université René Descartes-Paris V.
- KOUAKOU NGUESSAN F., 1982. « La fraternité africaine en question », *Annales de l'université d'Abidjan*, Série F (ethno-sociologie), t. X.
- KOUAKOU NGUESSAN F., 2000. « L'urbanisation africaine sous les reflets du mirage de la mondialisation », *The African Anthropologist*, vol. 7, 2 : 174-181.

- MEILLASSOUX Cl., 1964. *Anthropologie économique des Gouro de Côte d'Ivoire : de l'économie de subsistance à l'agriculture commerciale*. Paris, Mouton.
- MEILLASSOUX Cl., 1975. *Femmes, greniers et capitaux*. Paris, Maspero.
- MEMEL-FOTE H., 1970. « Enquête sur la sorcellerie chez les Adioukrou. Question de méthode », *Bulletin de liaison du Centre universitaire de recherches de développement*, 1. Université d'Abidjan : 17-20.
- MEMEL-FOTE H., 1980. *Le système politique de Lodjoukrou. Une société lignagère à classes d'âge, Côte d'Ivoire*. Paris, Présence africaine / Abidjan-Dakar-Lomé, Nouvelles éditions africaines.
- KILANI. M., 1992. *Introduction à l'anthropologie*. Lausanne, Payot (2^e édition).
- NIANGORAN-BOUAH G., 1958. *La division du temps et le calendrier rituel des peuples lagunaires de Côte d'Ivoire*. Thèse de l'EPHE, Paris.
- NIANGORAN-BOUAH G., 1965. « Les Abouré. Une société lagunaire de Côte d'Ivoire », *Annales de l'université d'Abidjan*, série lettres de sciences humaines : 37-173.
- NIANGORAN-BOUAH G., 1972. *L'univers akan des poids à peser l'or*. Thèse de doctorat d'État.
- PAULME D., 1962. *Une société de Côte d'Ivoire hier et aujourd'hui : les Bété*. Paris, Mouton.
- TERRAY E., 1969. « L'organisation sociale des Dida de Côte d'Ivoire. Essai sur un village dida de la région de Lakota », *Annales de l'université d'Abidjan*, t. 1, série F ethnologie.
- TERRAY E., 1993, (entretien de Marie-José Jolivet avec), « D'Abidjan à Bucarest », *Cahiers des sciences humaines*, n^o spécial « Trente ans » (1963-1992).
- TERRAY E., 1995. *Une histoire du royaume Abron du Gyaman, des origines à la conquête coloniale*. Paris, Karthala.

Résumé

Partant du constat actuel de la marginalisation académique et de la subordination de l'anthropologie sociale à la sociologie au sein de l'université ivoirienne, la présente contribution s'intéresse aux déterminants de cette faible visibilité de la discipline dans les universités en Côte d'Ivoire. En effet, la position actuelle de l'anthropologie dans ce contexte national est marquée par un déficit au niveau de l'enseignement de la discipline, une sous-représentation des anthropologues parmi les enseignants-chercheurs, une faible spécialisation des domaines de recherches anthropologiques et un bas niveau scientifique de la formation. Sur cette base empirique, et de façon spécifique, le texte montre comment le processus de mise en veilleuse de l'anthropologie est lié aux modes de transmission des savoirs anthropologiques et est perceptible à travers la structuration et le fonctionnement de cette discipline au sein des universités ivoiriennes.

Mots-clefs : Côte d'Ivoire, anthropologie sociale, marginalisation, subordination.

Summary

Social Anthropology in Ivorian Universities: Between Marginalization and Subordination

Taking as its starting point anthropology's academic marginalisation and subordination to sociology within Ivorian universities, this article examines the determinants of this poor visibility of the discipline. The current position of anthropology in this national context is characterised by a deficit in terms of the teaching of the discipline, an under-representation of anthropologists among university lecturers, weak specialisation of the domains of anthropological research and a low level of scientific training. On this empirical basis, the article shows specifically how the process of putting anthropology on the back burner, as it were, is linked to the modes of transmission of anthropological knowledge and is perceptible in the structuring and functioning of this discipline within Ivorian universities.

Key-words: Ivory Coast, social anthropology, marginalisation, subordination.

* * *